

Les Cahiers des dix



Le cinquième Fauteuil

Francis-J. Audet, Jean Bruchési, Jean-Charles Bonenfant

Claude Galarneau, S.R.C.

Numéro 51, 1996

60 ans

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1012941ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1012941ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Galarneau, C. (1996). Le cinquième Fauteuil : Francis-J. Audet, Jean Bruchési, Jean-Charles Bonenfant. *Les Cahiers des dix*, (51), 115–123.
<https://doi.org/10.7202/1012941ar>

Le cinquième Fauteuil

PAR CLAUDE GALARNEAU, S.R.C.

Le Québec a vu naître la vie associative à la fin du XVIII^e siècle et d'abord sous forme de sociétés de bienfaisance. Les sociétés littéraires, historiques et scientifiques viendront après 1815 et se multiplieront dans les villes de Québec et de Montréal ainsi que dans plusieurs centres régionaux. La Société des Dix est créée quant à elle en 1935. Dès le début, les fondateurs précisent qu'ils ne prétendent pas ajouter une nouvelle société historique, mais qu'ils désirent se regrouper en un cercle fondé sur la longue amitié qui les unit.

Depuis de nombreuses années, en effet, ils se rencontrent et visitent les sites historiques du Québec, de l'Acadie et des états américains voisins. Ils s'entretiennent d'histoire et de littérature et poursuivent des recherches dans ces domaines¹. Victor Morin confiait au journaliste du *Devoir*, Alfred Ayotte, que le but des Dix était d'assurer une collaboration loyale et efficace entre ses membres dans leurs travaux littéraires, dans leurs recherches historiques et scientifiques². Bref un cercle d'amis, historiens chevronnés de l'époque, qui veulent d'entrée de jeu faire profiter le public des résultats de leurs travaux. Ils s'engagent pour cela à publier chaque année un cahier qui comprendra un article de chacun sur un sujet d'histoire du Canada librement choisi.

Historiens chevronnés, ai-je dit. Ils avaient tous publié des livres et des articles dans des revues savantes ou dans les journaux. Ils n'avaient pas fait d'études supérieures en histoire, pour l'excellente raison que de telles matières n'étaient pas encore enseignées dans nos universités. Mais ils ont fait de solides études classiques, comme on disait alors. Quant à leur profession, deux sont prêtres: M^{gr} Olivier Maurault, prêtre de Saint-Sulpice et recteur de l'Université de Montréal, l'abbé Albert Tessier, professeur au Séminaire de Trois-Rivières. Quatre sont archivistes: Édouard-Zotique Massicotte, des Archives judiciaires de Montréal, Francis-J. Audet et Montarville Boucher de la Bruère aux Archives publiques du Canada à Ottawa et Pierre-Georges Roy, Archiviste du Québec, à Québec. Victor Morin est notaire, Aristide Beaugrand-Champagne, architecte, Ægidius Fauteux, journaliste et bibliothécaire et Gérard Malchelosse, comptable et libraire. Ces derniers tous de Montréal. On comprend mieux comment ces intellectuels se sont passionnés pour l'histoire et la littérature.

-
1. Francis-J. AUDET, préface, *Les Cahiers des Dix*, n° 1 (1936), p. 5-6; Raymond DOUVILLE, «La Société des Dix après un demi-siècle. Son histoire-ses membres-son œuvre», *Ibid.*, n° 45 (1990), p. 217-256.
 2. Alfred AYOTTE, «Les Dix», *Le Devoir*, 26 octobre 1935.
Les Cahiers des Dix, N° 51 (1996).

Francis-J. Audet (1867-1943)



Au Fauteuil numéro 5 - c'est ainsi que sont répartis les membres de la Société des Dix - le premier titulaire est Francis-J. Audet. Né à Détroit le 29 juillet 1867, fils de Francis Audet et de Delphine Goulet, il arrive très jeune à Montréal, où ses parents viennent s'établir. Le jeune Audet va à l'école des Frères des Écoles chrétiennes de Montréal et d'Ottawa et termine des études commerciales à l'Académie de l'évêché de Montréal. Il est aussitôt employé par la Royal Insurance Company, puis comme assistant-comptable chez l'importateur L.-E. Morin. Il est ensuite comptable au journal *L'Étendard* et comptable et trésorier de la Loterie Nationale fondée pour la colonisation par le curé Labelle. En 1888, Adolphe Chapleau le nomme premier assistant du lieutenant-colonel Alphonse Audet,

conservateur des archives de la secrétairerie d'État à Ottawa.

Même s'il est entré jeune au travail, ses études ne sont pas abandonnées pour autant. Il fera seul son cours classique et son droit pendant ses moments de loisir. Il se donnera la peine d'apprendre l'allemand et l'italien et il suivra - par correspondance et pendant trois ans - les cours de génie civil de l'École Polytechnique de Scranton (Pennsylvanie)³.

La nomination à la secrétairerie d'État décide de son avenir puisqu'on le trouve à ce même poste jusqu'en 1904. C'est alors que les Archives publiques du Canada sont fondées et que Audet est nommé assistant de l'archiviste du Dominion, Arthur G. Doughty. En 1908, il se voit attribuer le titre de chef de l'Index et de l'Information, service fort utile aux hommes politiques, aux fonctionnaires, aux historiens et autres chercheurs. C'est d'ailleurs lui qui l'avait mis sur pied. En 1912, il est secrétaire de la Commission royale chargée de faire enquête sur les archives des différents ministères, ce qui le conduit en Europe en 1914⁴. Sa carrière se poursuit sans défaillance jusqu'en 1939, alors qu'il prend sa retraite après plus de cinquante années à cette fonction d'importance dans une société civilisée. Qu'il suffise de signaler qu'il a établi plus de deux millions de fiches documentaires comme archiviste.

Francis-J. Audet ne se cantonne pas dans ces seuls travaux de bénédictin. Il en fait profiter ceux qui font appel à ses connaissances et se passionne pour la recherche en histoire et en généalogie. Il participe à de nombreuses associations culturelles et à des sociétés savantes. À Ottawa, on le trouve à l'Institut canadien-français, directeur fondateur de la Société historique, membre de la Women's Canadian Historical Society of Ottawa. Il est membre de l'Association des auteurs canadiens, des Sociétés historiques de Montréal et du Canada, de l'Association de technologie française, de la Société de géographie de Québec et de la National Geographical Society of the United States. Élu à la Société royale du Canada en 1923, il devient le président de la section française. Enfin, il est membre fondateur de la Société des Dix.

À ce dernier titre, il manque rarement de venir aux réunions des Dix, qu'elles se tiennent à Montréal, à Trois-Rivières ou à Québec. Il se fait d'ailleurs une fête de recevoir les Dix à Ottawa, au Château Laurier ou au vieux Chantier. Comme l'a noté Mgr Olivier Maurault, l'hospitalité de Francis-J. Audet et de son épouse Éléonore Harwood était fort généreuse⁵.

3. Lucien BRAULT, *Francis-J. Audet et son œuvre. Bibliographie*, 1940, p. 15-16.

4. *Le Devoir*, 14 septembre 1943.

5. «Francis-J. Audet», *CD*, n° 9 (1944), p. 6.

Son œuvre d'historien tient évidemment une place enviable chez les écrivains de sa génération. La bibliographie établie par son neveu comprend cinquante pages. On lui doit 8 livres et 28 brochures publiés et 21 livres et brochures demeurés manuscrits. Il a d'autre part publié 700 articles, en français et en anglais, dans 40 revues et journaux, dont 195 dans le seul *Bulletin des recherches historiques*⁶. Il a fait de bons ouvrages consacrés à l'histoire générale, mais il a voulu, par des études biographiques, rendre justice à de nombreux hommes publics jusque-là peu connus. Ce sont des monographies bien informées consacrées à des groupes autant qu'à des personnalités. Son *Dictionnaire biographique des avocats de la province de Québec, 1764-1924*, demeuré manuscrit, compte 1 400 entrées. Parmi ses livres publiés, retenons *Canadian Historical Dates and Events, 1492-1915* et une monographie sur Contrecoeur⁷.

Les meilleurs articles ont paru dans les *Mémoires de la Société royale* et dans les *Cahiers des Dix*⁸. À la Société royale, on lui doit par exemple des communications sur Adam Thom, le féroce antipatriote du *Montreal Herald* et sur John Neilson, le grand imprimeur et député de la ville de Québec, ami et collaborateur de Papineau et des Canadiens. À la Société des Dix, il a brossé, entre autres, le portrait des représentants de la France au Canada, de Jean-Rémi Vallières de Saint-Réal, de Pierre-Édouard Leclerc et de Samuel Holland.

Francis-J. Audet a vu ses talents reconnus. Fait docteur en droit par l'Université d'Ottawa en 1934, il reçoit l'année suivante la médaille du jubilé d'argent de George V et de la reine Marie, à titre d'archiviste. Au moment de la retraite en 1939, le gouvernement du Canada lui décerne le titre d'archiviste émérite.

Jean Bruchési (1901-1979)



Second titulaire au Fauteuil, Jean Bruchési est né à Montréal le 9 avril 1901, fils de Charles, avocat, et d'Elmire Desnoyers, et neveu de l'archevêque de Montréal, M^{gr} Paul Bruchési. Il fait des études classiques au Collège des sulpiciens jusqu'à la Rhétorique et ses deux années de Philosophie au Collège Sainte-Marie, dirigé par les jésuites. Il s'inscrit ensuite à la faculté de Droit, obtient sa licence avec grande distinction et est admis au barreau en 1924.

Il aurait pu entreprendre une brillante carrière d'avocat et de juriste et se lancer plus tard dans la vie politique avant de devenir juge. Il ne semble pas qu'il ait songé à suivre la voie traditionnelle de la profession. Son choix fut différent. Un an avant de finir en droit, il était allé en France comme secrétaire d'une mission économique canadienne. Ce qui pourrait expliquer que, la licence en droit terminée, il aille poursuivre des études supérieures à Paris.

6. Lucien BRAULT, *op. cit.*, p. 26, 35-84.

7. Francis-J. AUDET, *Les juges en chef de la province de Québec 1764-1924*, Québec, *L'Action sociale*, 1927, 178 p.; Ottawa, G. Beauregard, 1917, 239 p.; *Contrecoeur : famille, seigneurie, paroisse, village*, Montréal, Ducharme, 1940, 276 p.

8. Vingt contributions à la Société royale de 1900 à 1936 et neuf aux *Cahiers des Dix*, de 1936 à 1958, dont le dernier à titre posthume.

Muni d'une des bourses créées par le jeune gouvernement Taschereau et le secrétaire provincial Athanase David, Jean Bruchési étudie à l'École Libre des Sciences Politiques (section diplomatique), tout en fréquentant la faculté des Lettres de la Sorbonne, l'École des Chartes et l'Institut Catholique. En 1927, il rentre à Montréal, plein de science, d'usage et de raison.

Le jeune retour d'Europe doit maintenant gagner sa vie. On ne le retrouve pas dans un bon bureau d'avocat, mais comme professeur, c'est-à-dire chargé de cours à l'Université de Montréal. D'abord à la faculté des Lettres, où il fait des cours d'histoire du Canada, puis à celle des Sciences sociales, économiques et politiques, où il enseigne la politique internationale. En 1930, il accepte des cours d'histoire à l'Externat classique Saint-Sulpice et, deux ans après, au Collège Marguerite-Bourgeoys. Marié à Berthe Denis en 1930, l'enseignement est son gagne-pain.

Outre les différents emplois de professeur, il se livre à beaucoup d'autres tâches. De 1928 à 1931, il est attaché à la rédaction du journal *Le Canada*. Il est aussi rédacteur en chef de *La Revue Moderne* (1930-1937) et de *l'Action Universitaire* (1934-1937)⁹.

Les études en science politique à Paris et l'enseignement qu'il a assuré ne l'auraient-ils pas davantage porté à la diplomatie qu'à l'enseignement? D'une part, le Québec n'est qu'une province du Canada et n'a même plus le seul représentant qu'il ait eu à Paris. D'autre part, le Canada n'a de politique internationale que depuis la fin de la Grande guerre et commence à former son corps diplomatique. Les postes à pourvoir sont donc peu nombreux. En 1925 pourtant, il avait été délégué de l'Université de Montréal aux fêtes du cinquantenaire des Instituts Catholiques de Paris et d'Angers. À l'été 1929, il avait effectué un long voyage en Europe orientale, patronné par le journal *Le Canada*¹⁰. Il est encore délégué aux fêtes du V^e centenaire de Jeanne d'Arc, à l'Exposition coloniale universelle de Paris, aux fêtes du IV^e centenaire du Collège de France. Au Caire en 1934, il est secrétaire de la délégation canadienne au Congrès de l'Union postale universelle¹¹.

Sa collaboration active aux journaux et aux revues ne l'a pas empêché de publier cinq livres et quelques brochures entre 1922 et 1934. Un pareil engagement a dû paraître un peu gênant pour certains, notamment ses nombreux voyages en Europe. À l'automne 1931, dans un article à *La Revue Moderne*, Jean Bruchési se décide à mettre les choses au point. Rentré d'Europe après un septième voyage, il souligne qu'il «déplaît à quelques-uns des nôtres de voir un jeune Canadien français traverser souvent la «mare aux harengs» et gagner Paris (...) et fait dire à quelques autres que le séjour sur les bords de la Seine leur est «généralement funeste». De façon bien sentie, il montre comment nous devons être présents dans un monde dont on se plaît à répéter qu'il nous ignore. Quant à ceux «à qui le séjour à l'étranger n'a pas ouvert les yeux, ils font la preuve d'un crétinisme incurable»¹². Ce n'est sans doute pas sans raison qu'en 1928 il ait activement participé à la fondation de l'Association des Anciens d'Europe».

-
9. Marie-Claire DAVELUY, «Notes bibliographiques», *Lectures*, t. 9, n° 10 (juin 1953), p. 441; Hermas BASTIEN, «Jean Bruchési», *L'Action Universitaire*, vol. III, n° 6 (mars 1937).
10. Voir Pierre SAVARD, «Minorités et paix internationale: Jean Bruchési en Europe de l'Est en 1929», *CD*, n° 50 (1995), p. 235-254.
11. *Vedettes*, 2^e éd. Montréal, Société nouvelle de publicité incorporée, 1958, p. 50-51.
12. «Impressions de retour», *La Revue Moderne*, 12^e année, n° 11 (septembre 1931), p. 3.

En 1937, le professeur-journaliste-voyageur est nommé par le premier ministre Maurice Duplessis au poste de sous-secrétaire d'État. À l'époque, le Québec ne compte ni ministère de l'Éducation, ni ministère de la Culture. C'est le ministre appelé secrétaire provincial qui est responsable, devant l'Assemblée législative, du Département de l'Instruction publique et des affaires culturelles. Dans le premier cas, seul le budget du Département de l'Instruction publique, pour les catholiques, dépend d'un comité composé de tous les évêques et d'autant de laïques nommés par le Gouvernement. Dans le second cas, c'est le secrétaire qui décide, conseillé par son sous-ministre. C'est ainsi que, pendant deux décennies, les affaires culturelles passeront d'abord au bureau de Jean Bruchési.

Pendant ces années, le haut fonctionnaire ne se retranche pas dans son bureau. Au contraire, il se manifeste souvent, en vertu du poste qu'il occupe et grâce à sa réputation établie d'écrivain, d'intellectuel et de diplomate. L'Alliance française l'invite par exemple comme conférencier en France en 1948 et l'Institut Scientifique Franco-Canadien en fait autant en 1953. Ce dernier voyage l'amène aux universités de Paris, de Strasbourg, de Lyon, de Toulouse, de Bordeaux et de Rennes. En 1949, il est délégué du Canada à la conférence internationale sur l'éducation des adultes, qui se tient à Elsenor au Danemark et conférencier de la Société royale dans les principales villes du Canada en 1951 et 1954.

La vie associative le voit certes très sollicité et il est actif dans plus de quinze sociétés. Cofondateur et président de la Société des écrivains canadiens, président de la Société royale, de l'ACFAS, de l'Institut canadien de Québec pendant dix ans, il est encore président du Conseil canadien des arts et premier président du Conseil international du Conseil canadien de l'Union culturelle française¹³.

En 1959, après vingt-deux années à la haute fonction publique du Québec, Jean Bruchési passe au service diplomatique du Canada. Il est d'abord ambassadeur à Madrid puis en Amérique du Sud, notamment à Buenos Aires. Ce qu'il avait peut-être désiré au retour de ses études à Paris couronnait la dernière tranche de sa carrière. Il arriva à la retraite en 1973.

Il faut s'arrêter à l'écrivain et tenter d'en donner une idée sommaire. De 1922 à 1974, il a publié quinze volumes, des brochures et de nombreux articles et comptes-rendus dans plusieurs journaux et six revues. Il a publié des livres de poésies, des études sur des écrivains français ou québécois, des récits de voyages, des ouvrages d'histoire du Canada et des mémoires¹⁴. Ses articles ont paru dans *Le Quartier Latin*, *Opinions*, organe des retours d'Europe, *L'Action canadienne-française*, la *Revue trimestrielle canadienne*, la *Revue moderne*, *Le Canada français* et *Culture*. Les articles les plus solidement documentés ont paru dans les *Mémoires de la Société royale* et dans les *Cahiers des Dix*.

Je ne signalerai que deux de ses livres. D'abord celui qu'il a publié au retour de son voyage en Europe orientale, *Aux marches de l'Europe*. Pierre Savard a bien montré que l'auteur «habile à écrire et à raconter a donné ici un des meilleurs ouvrages de la littérature de voyage des lettres canadiennes-françaises»¹⁵. Philippe Sylvain a jugé pour sa part que le plus attachant des ouvrages du mémorialiste Bruchési est sans doute *Voyages... Mirages... Essais*¹⁶. «Témoignage

13. *Vedettes*, 1962, p. 64.

14. Pour sa bibliographie, voir M.-C. DAVELUY, *op. cit.*, p. 442-446; R. HAMEL, J. HARE et P. WYCZYNSKI, *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord*, Montréal, Fides, 1989, p. 214-215.

15. P. SAVARD, *op. cit.*, p. 242.

16. J. BRUCHÉSI, *Voyages... Mirages... Essais*, Montréal, Beauchemin, 1957, 237 p.

exceptionnel d'un contact précoce et prolongé d'un Canadien français avec la France de l'Entre-deux-guerres, l'ouvrage de Bruchési atteste, chez son auteur, les qualités de l'observateur pénétrant et sympathique qu'il fut de la réalité française, de l'humoriste à la culture étendue, du styliste qui peut rivaliser, quand le sujet s'y prête, avec quelques-uns des meilleurs prosateurs français de son époque¹⁷. Mgr Émile Chartier dira que «peu d'écrivains ont entassé comme en souriant autant d'érudition solide, de vivacité dans le récit, autant de goût et de mesure dans l'appréciation». On ne saurait mieux dire de l'écrivain¹⁸.

Jean-Charles Bonenfant (1912-1977)



Fils aîné d'Alphonse Bonenfant et de Georgia Pouliot, Jean-Charles est né à l'île d'Orléans en 1912. Son père pratiquait la médecine de campagne sur l'île de Bacchus, seul pendant quarante ans, toujours disponible, le jour et la nuit, l'hiver comme l'été. Sa mère était on ne peut plus accueillante à l'égard de tous et chacun. Les qualités de ses parents marqueraient Jean-Charles pour la vie¹⁹.

Il fréquente l'école du village de Saint-Jean et ne manque pas de profiter de la bibliothèque familiale, très bien pourvue pour l'époque. Livres, journaux et revues, l'écolier lit tout. Il n'est pas difficile à ses parents de le mettre ensuite au Petit Séminaire de Québec. Élève modèle, il obtient le baccalauréat ès-arts sept ans plus tard, non sans avoir décroché les premiers prix, notamment le prix du Prince de Galles en Rhétorique, décerné à celui qui s'est classé premier au concours annuel dans les collèges affiliés à l'Université Laval. Au Séminaire, il est le confrère de Gérard Raymond et de Jean Lesage.

Le jeune bachelier s'inscrit à la faculté de Droit, qui compte sans doute de bons professeurs, mais qui n'est encore qu'une école professionnelle, où l'on prépare aux professions d'avocat et de notaire. Les professeurs sont eux-mêmes des praticiens de ces deux ordres, auxquels s'ajoutent quelques juges. Autrement dit, une faculté qui n'a pas de professeurs de carrière et où la recherche est absente.

Qu'à cela ne tienne, Jean-Charles Bonenfant ne se prive pas de suivre des cours à l'École normale supérieure de Lettres et à la faculté de Philosophie, sises de l'autre côté de la porte cochère de la rue Sainte-Famille. Il avouera plus tard qu'il aurait aimé orienter sa vie vers l'enseignement secondaire ou universitaire²⁰. Mais cette carrière était l'apanage du clergé.

Licencié en droit et admis au Barreau en 1935, il devient journaliste à l'*Événement*, où il travaillait déjà à temps partiel pour arrondir ses fins de mois d'étudiant. Il y reste jusqu'en 1937, alors que le premier ministre Maurice Duplessis se l'adjoint comme secrétaire. Mais à l'automne 1939, le gouvernement Duplessis est défait aux élections et il est attaché à la Bibliothèque de la Législature. Il venait à ce moment d'épouser Yolande Désilets. À 27 ans, il n'est certes pas

17. Maurice LEMIRE, éd., *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, t. III, 1940-1959, p. 1086.

18. «Jean Bruchési», *Lectures*, vol. 4, n° 3 (1^{er} octobre 1957), p. 35-36.

19. J.-C. FALARDEAU, «À la mémoire de Jean-Charles Bonenfant. Ces chênes qu'on ne devrait pas abattre», *Le Devoir*, 14 octobre 1977.

20. J.-C. FALARDEAU, «Jean-Charles Bonenfant (1912-1977)», *Délibérations et Mémoires de la Société royale du Canada*, Quatrième série, t. XVI, 1978, p. 52.

nommé directeur de la Bibliothèque du Parlement, comme on l'appelait alors. Le titulaire en est le colonel Georges-Émile Marquis, qui avait été préféré à Jean-Charles Harvey quelques années auparavant, lors de la condamnation du livre *Les Demi-Civilisés*, roman publié par Harvey en 1934. Jean-Charles Bonenfant passe bientôt au rang d'assistant bibliothécaire et sera à son tour directeur en 1952. C'est Bonenfant parmi les livres, comme le dira Jean-Charles Falardeau, mais bien davantage encore.

Je l'ai connu moi-même à la Bibliothèque au début des années 1940. Quand les commis ne pouvaient trouver les livres demandés ou que j'avais besoin de conseil, on appelait M. Bonenfant. En moins de cinq minutes, il trouvait les livres et suggérait les autres ouvrages nécessaires. On ne décelait jamais un mouvement d'impatience chez lui, aussi attentif au jeune élève du cours classique qu'aux gens d'importance. Au téléphone comme à son bureau, il nous livrait les renseignements demandés avec précision et gentillesse. Au demeurant, il était d'une rectitude d'esprit et d'une probité intellectuelle exemplaires, comme tous ceux qui l'ont connu en ont témoigné. Georges-Émile Marquis en avait attesté devant moi, lors d'une longue conversation que j'avais eue avec lui à l'été 1948. Près de la retraite, le directeur de la Bibliothèque m'avait raconté que son poste attirait beaucoup de personnes, mais que jamais Jean-Charles Bonenfant n'avait participé aux jeux de beaucoups déjà engagés pour sa succession. G.-E. Marquis admirait son adjoint et futur successeur.

Pendant trente ans, Jean-Charles Bonenfant est le conseiller des hommes politiques, des fonctionnaires, des juristes, des professeurs de toutes les disciplines et des étudiants. Il est le conseiller juridique de l'Assemblée législative et membre de nombreux comités, commissions et conseils. Il est encore appelé comme expert auprès de nombreuses commissions, comme la Commission Laurendeau-Dunton, la Commission de Géographie du Québec, la Commission Gendron et la Commission sur la réforme des districts électoraux.

Il donne à la Bibliothèque le statut d'une véritable bibliothèque de l'administration gouvernementale. Il fait aménager le sous-sol de l'édifice pour loger convenablement les importantes collections de journaux, installe le service de la photocopie et, bien entendu, il développe les collections de livres et de revues savantes.

Comme plusieurs intellectuels, il paie de sa personne à la vie associative de son temps. Il fait partie de la Société royale, de la Société des Dix, du Conseil des Arts du Canada, de la Société historique du Canada et de bien d'autres groupes. Il apporte sa collaboration au comité canadien d'édition de l'*Encyclopaedia Universalis*. Il est invité à siéger au conseil d'administration du journal *La Presse* et de la Société d'édition de la revue *Forces*, dont il occupe la présidence au moment de son décès. Quelques éditeurs sont heureux de le compter dans leur comité de lecture des manuscrits²¹.

S'il n'a pu s'engager dans l'enseignement en début de carrière, l'occasion lui en est quand même fournie assez tôt. Dès 1942 en effet, on le retrouve à l'antenne de Radio-Canada, à Radio-Collège. Il y donne d'abord de véritables cours de littérature française et québécoise, ensuite des leçons sur les institutions politiques canadiennes. La même année, il participe aux Cours d'été de l'Université Laval et sa collaboration durera vingt ans. Bientôt d'ailleurs, il est chargé de cours en histoire politique canadienne à la faculté des Sciences sociales de même qu'à l'Institut d'histoire. En 1948, la faculté de Droit retient ses services comme professeur, à temps

21. Archives de l'Assemblée nationale, «Répertoire du Fonds Jean-Charles Bonenfant», novembre 1993, p. 1-4.

partiel, de droit romain, d'histoire du droit et de droit constitutionnel. Conférencier souvent sollicité, il ne refuse jamais. Il se rend en France, à deux reprises, invité par l'Institut scientifique franco-canadien à faire des conférences sur le fédéralisme canadien²². À sa retraite en 1969, il retourne à la faculté de Droit, cette fois comme professeur à temps complet. Il y fera son dernier cours la veille de sa mort.

Comme écrivain, sa carrière commence au journal des étudiants de l'Université Laval, dont il devient le rédacteur en chef. À l'*Événement* ensuite, il est responsable de la chronique judiciaire, puis directeur adjoint de l'information. Il a publié de très nombreux articles sur le droit constitutionnel dans la *Revue du Barreau*, les *Cahiers de droit*, les *Études internationales*, la *Revue de l'Université Laval*, la *Revue du notariat*, le *University of Toronto Quarterly* et la revue *Culture*. Je me garderai d'oublier sa collaboration annuelle aux *Cahiers des Dix*, auxquels il a fourni quatorze articles en histoire politique et constitutionnelle. Avec un jugement sûr et juste, il a fait des comptes-rendus dans les revues et les journaux déjà cités. Après tant de publications, on ne saurait s'étonner qu'il n'ait commis que trois livres: *Les institutions politiques*, *Thomas Chapais* et *La naissance de la Confédération*²³.

Il était bien impossible qu'un pareil itinéraire intellectuel passe inaperçu et ne lui ait valu quelques honneurs hautement mérités. Fait docteur en droit *honoris causa* par l'Université Laval en 1968, il reçoit trois ans après la médaille de l'Ordre du Canada. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal lui accorde, à titre posthume, sa plus haute décoration, la médaille *Bene Merenti de patria*. L'Université Laval donne son nom au pavillon de la Bibliothèque générale et l'Assemblée nationale crée la Fondation Jean-Charles Bonenfant.

C'était un honnête homme, au sens classique du terme, avide de tout connaître, accueillant et fidèle en amitié.

Fancis-J. Audet fut de la génération des Edmond de Nevers, des Léon Gérin, des Edmond Buron et des Robert-Errol Bouchette, qui ont fait des études de droit avant d'être fonctionnaires. Ce qui leur a permis de devenir archiviste, historien ou sociologue. Jean Bruchési et Jean-Charles Bonenfant furent de la période charnière entre les professions libérales et les professeurs d'université. Ils sont passés par le journalisme avant d'être récupérés par la fonction publique, comme les René Garneau, les Jules Léger, les Georges Langlois et autres. Luc Lacourcière et Jean-Charles Falardeau, Cyrias Ouellet et Jacques Rousseau sont, quant à eux, entrés de plein pied dans la carrière de professeur d'université.

Trois confrères m'ont donc précédé à ce Fauteuil depuis la fondation de la Société, qui fut bien inspirée de les inviter à joindre les Dix. Ils ont été de bons écrivains, maîtres de la langue française, d'excellents historiens et des hommes dévoués à leur profession. Leurs qualités intellectuelles n'ont eu d'égales que leur passion de servir, leur capacité d'accueil et leur esprit de confraternité, qui sont les règles de la Société des Dix.

22. *Ibid.*

23. Voir sa bibliographie in *Fondation Jean-Charles Bonenfant. Hommage à Jean-Charles Bonenfant; Les Cahiers de droit*, vol. 20, nos 1 et 2, (mars 1979), p. 25-46.



Claude Galarneau est né à Donnacona, il a fait ses études à l'Université Laval, aux universités de Lyon et de Paris et à l'École Pratique des Hautes Études. Docteur de l'Université de Paris, il enseigne à l'Université Laval de 1953 à 1990, dont il est professeur émérite. Il est également Directeur d'études associé à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales de Paris à trois reprises. Il consacre son enseignement à l'histoire moderne de la France et de l'Angleterre. Il poursuit des recherches sur les relations franco-québécoises, l'éducation, l'imprimé et les spectacles. Il a publié de nombreux livres, articles de revues, de dictionnaires et d'encyclopédies. Il est membre de la Société royale, lauréat de l'Académie des sciences morales et politiques de France, récipiendaire de la médaille Marie-Tremaine de la Société canadienne de Bibliographie et chevalier de l'Ordre national du Québec. Il a été élu à la Société des Dix en 1978.